

moyé de les nourir, se feroit vne belle amorce pour
 en prendre d'auantage, nous nous sommes conten-
 tez d'vn leune Enfât aagé de douze ans, lequel nous
 auons enuoyé en France par l'vn de nos Peres qui
 le donnera à quelque personne pieuse pour le faire
 instruire. Je vous eicris clairement de tout afin que
 vostre pieuse volonté que vous auez aux Peuples de
 la nouvelle France, sçache & cognoisse qu'encore
 que nostre entreprise soit petite en sō cōmencemēt,
 qu'elle est pourtāt pour deuenir grāde avec le tēps,
 si Dieu nous continue ses benedictions, & si nous
 sommes secondés des gens de bien le Sr. Guere
 Commissionnaire de Monseigneur de Montmorē-
 cy Vice-Roy de ce pays de la nouvelle France, por-
 teur de la presāte) vous dira de bouche ce que ie vo^o
 escrire, ie vous repete dōc dans la priere que ie vous
 fis estāt chez vo^o laquelle tēdoit à vous persuader de
 vous ioindre avec nous, vous ne serez pas des moin-
 dres, ains le premier & chef de l'ētreprise. Nous vous
 priōs d'accepter le tiltre & qualité de Syndic & pro-
 cureur du seminaire de Canada, & ce pendant qu'ē
 France vous auez le soin de nous amasser, nous se-
 rons en Canada à prudement employer de tout,
 nous vous rescrivons tous les ans par des hommes
 dignes de foy, cōment le tout se passera, & ne croy-
 ez pas que ceste charge vous soit à peine pour ce
 que nous trouuerons assés de gens de bien qui ferōt
 tout ce que leur commanderez, pour nous seule-
 ment nous serions trop heureux si vn homme de
 merite comme vous prenoit la qualisé de chef de
 l'entreprise de Canada, & croyons qu'a vostre exē-
 ple plusieurs se rangeroiēt de nostre part & ferions
 des merueilles deuant six ans: l'Année prochaine le
 Rouerend Pere Georges, retournera en France